Brest, le 11 septembre 2026

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
BRIDGE CLUB BREST-IROISE
VENDREDI 09 OCTOBRE 2026 à 17H30 AU PLPR

P
Madame, Monsieur,

Le Comité de Direction du Bridge Club de Brest-Iroise (BCBI) a le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association qui se déroulera le **vendredi 09 octobre 2026 à partir de 17h30, dans la salle OUESSANT du PLPR .**

Il est important que vous soyez présents nombreux à cette réunion pour affirmer l'intérêt que vous portez à la vie et au bon fonctionnement du BCBI.
Si vous ne pouvez assister à cette assemblée, et afin de respecter le quorum de présence et éviter l'annulation de cette AGO, vous pouvez vous faire représenter par tout autre membre du club assistant à cette assemblée. Les pouvoirs adressés au Président du BCBI seront répartis entre les membres présents.

Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de cette assemblée générale.

ORDRE DU JOUR :
- Rapport moral et Bilan général de l'activité de la saison 2025-2026
- Bilan des activités et des compétitions de la saison
- Rapport comptable et financier
- Projets pour la nouvelle saison
- Questions diverses
- Renouvellement du Comité de Direction du BCBI et Élections des membres
- Mise aux voix des résolutions :
 - Approbation du rapport moral et d'activité
 - Approbation du rapport comptable et financier
 - Tarif Adhésion et Droits de table au BCBI
 - Élections des membres du comité de direction

CANDIDATURE AU COMITE DE DIRECTION
Le comité de direction du BCBI est composé de 12 membres (minimum 6, maximum 12).
Tout membre du club peut être candidat à condition d'être adhérent depuis plus de 6 mois.
Vous trouverez ci-joint le formulaire de candidature à nous faire parvenir avant le 06 octobre, Toutefois, tout membre éligible peut se présenter le jour de l'assemblée.

POUVOIR
Si vous ne pouvez assister à cette assemblée, vous pouvez vous faire représenter par tout autre membre du club présent, en lui remettant un pouvoir (un seul pouvoir par membre présent).
Ce pouvoir (en annexe) sera à remettre par votre mandataire, en début de séance.
Nous rappelons l'importance de cette démarche afin que le quorum de présence soit atteint et ainsi valider la tenue et les délibérations de l'assemblée.

ANNEXES
- Pouvoir de représentation, Formulaire de candidature, déclaration de présence